



► LA DIFFUSION D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUES : OCARA

1/ Objectifs

L'EPF a constitué depuis plusieurs années une base d'informations foncières utilisée en interne pour ses interventions ainsi que pour l'observation et dont les ressources sont dorénavant mises à disposition des partenaires sur OCARA.

Développé par l'EPF ce portail cartographique (OCARA) permet de prendre connaissance des actions de l'Etablissement sur le territoire normand et de disposer de données détaillées de connaissance du foncier.

2/ Dispositif

Le portail cartographique OCARA permet d'accéder notamment aux informations suivantes :

- ◆ Représentation de l'activité de l'EPF et données descriptives correspondantes (périmètres de prise en charge au titre de l'action foncière, parcelles portées ou cédées, outils partenariaux mobilisés par les territoires)
- ◆ Transactions foncières et immobilières
- ◆ Suivi de la consommation foncière
- ◆ Enjeux environnementaux

Le niveau de détail des informations et les fonctionnalités du portail dépendent du type d'accès :

- ◆ Grand public (interface simplifiée)
- ◆ Partenaires :
 - Sphère publique (État, Collectivités, opérateurs...) (interface de type SIG, informations plus riches, données téléchargeables)
 - Collectivité bénéficiant d'un observatoire foncier (en plus des informations fournies à la sphère publique des données plus détaillées de connaissance du foncier)

3/ Conditions

L'accès au portail est gratuit.

Les structures souhaitant accéder aux informations proposées à la sphère publique et les Collectivités bénéficiant d'un observatoire foncier doivent solliciter préalablement l'ouverture d'un compte.

Certaines informations nécessitent la signature d'un acte d'engagement définissant les droits d'utilisation et de diffusion des données.

4/ Modalités de mise en œuvre

- ◆ Le portail est accessible depuis le site internet de l'EPF : www.epf-normandie.fr.
- ◆ La Collectivité souhaitant accéder à des informations enrichies en effectue la demande auprès de l'EPF en page d'accueil du portail.
- ◆ Si la demande est acceptée, un compte est ouvert et les modalités d'accès sont transmises par l'EPF. Selon les données accessibles, la signature d'un acte d'engagement pourra être requise.

5/ Contacts

Michel HOUBRON, Directeur de l'Habitat des Études et de la Stratégie
m.houbron@epf-normandie.fr
02-35-63-77-38

Nicolas DEBEY, Direction de l'Habitat des Études et de la Stratégie, Administrateur SIG
n.debey@epf-normandie.fr
02-35-81-66-07

